



# Côtes d'Armor 2020

CR → réunion du 8 janvier 2008

Groupe prospectif issu  
du Forum des Savoirs

Thème : Développement et prospective économique

---

## 1. Le décalage entre les bonnes volontés affichées en matière environnementale et la réalité économique du département

La notion d'éthique a connu une appropriation croissante par le consommateur-citoyen, les pouvoirs publics et les entreprises. Cependant, l'utilisation de cette notion par ces dernières peut paraître parfois galvaudée aux yeux de certains participants, celle-ci s'intégrant dans les stratégies marketing plus que dans la réalité économique. Ils ont rappelé que la principale problématique de l'éthique consiste à déterminer « comment vivre pour bien vivre » en mettant l'économie au service du « mieux vivre ensemble ». Par conséquent, ils se sont interrogés sur le décalage entre le discours porté par les acteurs économiques, relayant une forte tendance sociétale, et la réalité économique du département (concentration des grandes surfaces, problématique de précarité des emplois,...). En particulier, quelles conséquences ce décalage peut-il avoir sur l'économie départementale ? Une mise à l'écart des acteurs économiques des prises de décision politiques ? Une croissance des flux touristiques plus faible que celle attendue ?

## 2. Des jeunes peu sensibles aux démarches d'orientation professionnelle et peu attirés par les secteurs économiques en tension

En matière de recrutement, les participants ont rappelé que les secteurs en tension de main d'œuvre (hôtellerie-restauration, agroalimentaire,...) souffrent d'une mauvaise image auprès des jeunes. Au-delà de la réalité des conditions de travail qui tendent à s'améliorer, les jeunes véhiculent des représentations héritées des générations passées et sont peu au fait des évolutions des métiers, de leur pratique professionnelle et des qualités humaines et techniques qu'ils requièrent.

Il existe en conséquence un enjeu majeur de systématisation de la communication entre le monde éducatif (enseignants et parents) et le monde économique (rencontres, opérations portes ouvertes des entreprises,...), bien qu'il existe déjà :

- d'une part des actions fortes, tel le « carrefour des métiers » proposé dans chaque collège en classe de 3<sup>ème</sup>,
- d'autre part une multitude de lieux physiques et virtuels mettant à disposition des informations sur l'orientation professionnelle et les métiers.

Cette volonté d'accompagnement accru des élèves pour mieux les orienter se heurte d'une part au manque d'intérêt des jeunes pour les filières économiques dans l'enseignement secondaire, renvoyant peut-être la mauvaise image qu'ont les jeunes dans le monde professionnel, d'autre part à leur difficulté à se projeter dans l'avenir, liée pour partie à la culture de l'immédiateté qui a tendance à prédominer leur génération.

En outre, il est devenu difficile pour les jeunes d'obtenir des emplois d'été, de courte durée (dans l'agriculture, l'artisanat,...), développant leur acculturation au monde de l'entreprise. Différentes raisons ont été évoquées : les normes de sécurité qui se sont fortement accrues, les seuils en termes d'âge légal pour travailler, le niveau plancher de rémunération.

Plusieurs leviers ont été proposés pour favoriser l'orientation des jeunes vers les secteurs et métiers en tension, en rappelant que les jeunes sont avant tout attirés par la dimension de prestige des métiers, qui conditionne leur future identité au travail :

- Premièrement, les participants ont rappelé la connotation négative associée à l'appellation « métier manuel ». Une autre expression, encore à trouver, serait plus valorisante.
- Deuxièmement, un droit au job d'été pourrait être créé sur le département pour un jeune qui en fait la demande. Au sein des collectivités, cela pourrait consister par exemple à réaliser des travaux d'intérêt général (accompagnement de personnes âgées, entretien d'espaces verts) en contrepartie d'une aide financière pour financer un permis de conduire.
- Troisièmement, les jeunes sont peu réceptifs à des actions contraignantes telle la participation obligatoire aux manifestations sur l'orientation professionnelle. Ils souhaitent rester maîtres de leur démarche ce qui interroge sur le contexte des actions d'orientation qui devrait échapper à l'environnement scolaire et donner plus de place aux témoignages de salariés et d'anciens élèves (donnant valeur d'exemple afin de contrecarrer les mauvaises images amplifiées par les médias). La mission locale peut aussi jouer un rôle important de relais auprès des jeunes.
- Quatrièmement il faudrait valoriser davantage la dimension créative et la dose d'imaginaire contenu dans les métiers. A ce titre, les exemples du Batipôle et du Zoopôle ont été cités comme moteur d'attractivité des emplois pour les jeunes, car porteurs d'innovation et tournés vers le devenir. Plus globalement, certains participants se sont interrogés sur l'impact de des discours sur le développement durable qui pourrait favoriser un regain d'intérêt de la part des jeunes pour des activités tenant compte de l'environnement naturel, typiquement l'agriculture.
- Cinquièmement, les enseignants pourraient davantage jouer un rôle d'orientation et d'accompagnement individualisé des élèves, qui fait déjà l'objet d'un versement d'indemnités intégrées dans leur rémunération. Cela pourrait s'effectuer également sous forme de point d'étape annuel portant sur les réflexions des élèves (la commission Pochard de l'Education Nationale travaille entre autres sur cette dimension du métier d'enseignant et devrait rendre son rapport au printemps).
- Sixièmement, ces différents leviers ne doivent pas obérer l'enjeu d'une poursuite d'amélioration des conditions de travail et de la qualité de l'environnement professionnel (y compris en termes d'habillage des locaux et des salariés) et d'une revalorisation salariale, y compris au niveau de l'apprentissage, qui reste l'enjeu majeur d'attractivité des métiers. Cependant, cette revalorisation salariale doit être comprise dans sa globalité, tant le salaire en lui-même que les avantages offerts aux salariés (repas, complémentaire santé,...). Reste que les efforts de communication sur cette dimension doivent également être accrus.

Face à ces difficultés d'attractivité des jeunes vers les métiers en tension, il a également été évoqué la possibilité d'engager des politiques volontaristes d'immigration de travailleurs étrangers mais aussi d'emploi des seniors. Celles-ci devraient au préalable faire l'objet de réflexions approfondies avec les différentes institutions concernées.

Enfin, une attention particulière doit porter sur la façon de mieux prendre en compte les souhaits de reconversion de salariés précaires, d'étudiants en échec, ou de salariés souhaitant revenir sur le territoire costarmoricain. Il s'agit de mieux les intégrer dans les dispositifs de formation en communiquant sur les possibilités offertes (ex. rémunération de la formation) et les opportunités d'insertion professionnelle, en facilitant leur venue, en valorisant les passerelles (par exemple entre l'université et les centres de formation techniques) et en adaptant l'approche pédagogique à ces populations.

### **3. La structuration de l'offre de formation professionnelle et technique fait débat**

Les participants ont souligné la difficile adaptation de la formation professionnelle en regard des besoins des entreprises, de l'accélération des évolutions technologiques et de la normalisation européenne. De plus, certains lycées ou sections formant aux métiers aux tensions ont été fermés et l'on assiste à un report de l'effort de formation vers l'apprentissage dans certains métiers.

En regard de cette situation, les participants ont rappelé la volonté de beaucoup d'élus locaux ainsi que du monde économique de bénéficier sur les différents pays du département d'une offre de formation professionnelle et technique adaptée aux besoins des entreprises. Le maintien et/ou

développement de cette offre correspondrait également aux aspirations de jeunes de ces filières, notamment ceux qui connaissent des difficultés d'insertion sociale et sont en général peu mobiles. Ils cherchent en effet à se préserver en s'accrochant à leur environnement familial et leur lieu de vie. De fait, les lieux d'enseignement professionnel et technique recrutent principalement localement leurs élèves.

Cependant, les évolutions technologiques (et les investissements qu'elles impliquent) et les contraintes budgétaires de l'Etat, incitent au contraire les acteurs départementaux de la formation aux regroupements de structures d'enseignement afin de bénéficier davantage d'économies d'échelle (ex. investissements importants dans les centres de formation du BTP) et de gagner en cohérence en matière de répartition de l'offre de formation. Dans cette perspective, il pourrait être envisagé une spécialisation des territoires selon les thèmes de formation (ex. lycée des métiers). Dans le même temps, la nécessité de conserver un socle minimal d'enseignement de proximité, par exemple jusqu'au CAP/BEP, a été rappelée, pour ne pas déraciner trop tôt les jeunes. Ce socle minimal pourrait être déterminé selon les filières.

Les participants penchent plutôt pour cette seconde stratégie et ont évoqué des leviers de mobilité des jeunes :

- Inciter les jeunes à sortir de leur environnement (voyages, sorties, stages,...) pour s'ouvrir davantage au monde, éveiller leur curiosité et finalement les rendre plus mobiles, tant intellectuellement que géographiquement.
- Développer l'accompagnement social (prêts, aide à la mobilité, facilités d'hébergement,...) des jeunes en formation technique et professionnelle comme c'est déjà la volonté en matière d'apprentissage.
- Créer de véritables campus de l'enseignement professionnel et technique (campus des métiers), par exemple avec l'aide du Conseil général, sur le modèle des campus universitaires, en y intégrant notamment la dimension culturelle. En outre, celle-ci pourrait être intégrée aux enseignements afin de développer la culture générale des jeunes et leur potentiel d'adaptation, savoir être devenu déterminant pour être en mesure de changer de métier au cours de leur vie professionnelle.

Plus globalement, il apparaît nécessaire de se doter d'outils plus performants de diagnostics territoriaux de l'appareil de formation et d'anticipation des besoins des entreprises.

#### **4. Enseignement supérieur et insertion : exode et tentation du retour au pays pour certains, échec pour d'autres**

A l'opposé, les jeunes qui intègrent l'enseignement supérieur sont très mobiles, mieux informés et ont tendance à quitter le territoire au cours de leur parcours étudiant et du premier temps de leur insertion professionnelle, bien souvent les emplois du département ne correspondant pas à leurs parcours de formation et expériences professionnelles. Cependant, nombreux sont ceux qui souhaiteraient revenir au pays, sous réserve de trouver des emplois attractifs qui restent encore peu nombreux. Dans ce contexte, certains se réorientent et sont prêts à intégrer des secteurs d'activités en tension, par exemple en créant leur entreprise ou en intégrant des formations professionnelles, contrepartie de leur retour au pays. Reste que la diversification économique du département reste un enjeu important pour favoriser leur retour en développant des emplois attractifs.

Par ailleurs, une concertation importante vient d'être lancée suite à l'obtention par la Ville de St Brieuc d'un appel à projet de la DIACT. Il porte sur l'articulation entre enseignement supérieur et insertion professionnelle des étudiants (« 20 villes moyennes témoins »). D'une part, partant du constat d'un déficit de mise en réseau et de mise en cohérence de l'offre de formation des lieux d'enseignement supérieur, l'objectif est d'interroger les modes de gouvernance et de fonctionnement de l'offre de formation supérieure à l'échelle de la CABRI, et plus largement à celle du département. D'autre part, malgré des efforts pour accompagner et réorienter les étudiants en situation d'échec, il manque encore un dispositif adapté et formalisé de prise en charge qui puisse être lisible dès l'entrée en formation, tant par les élèves que par les équipes pédagogiques et administratives.

## 5. Quelle diversification de l'économie costarmoricaine ?

En préambule, les participants ont insisté sur le fait que la diversification de l'économie ne se décrète pas et qu'il vaut mieux être réactif aux opportunités qui peuvent se présenter. La naissance de ces opportunités peut également être favorisée au travers du développement de communautés de filières, creuset de créativité. A titre d'exemple, la présence du Zoopôle et du Batipôle pourrait engendrer une véritable dynamique économique, de même que la mise en place de campus des métiers spécialisés par secteur géographique.

En outre, pour un département agricole et marin, le développement durable peut également constituer un gisement d'emplois conséquent (énergie, déchets,...), y compris sur le volet de la production (ex. fabrication de panneaux photovoltaïques). Cette thématique rencontre en outre l'intérêt des jeunes et pourrait faciliter leur insertion professionnelle. Seulement, il existe encore trop peu de formations adaptées, ce qui renvoie de nouveau au besoin d'accroître la réactivité au marché de l'offre de formation.

Le développement de l'attractivité du territoire par la revalorisation du patrimoine est également une manière de répondre à un double enjeu : le développement touristique et le développement d'emplois liés à ce travail de revalorisation (couvreurs, maçons, tailleurs de pierre, animateurs du patrimoine...). Cette revalorisation du patrimoine pourrait comprendre également une amélioration de la qualité des aménagements urbains et des zones d'activités (commerciales, artisanales, industrielles).

Le vieillissement de la population, le besoin de développement de services aux personnes (repas, aide à domicile, travaux à domicile, soins infirmiers, transports de proximité,...), de commerces et services de proximité auxquels les retraités sont plus sensibles (convivialité, proximité,...), représentant un axe important de la politique de développement économique et des emplois, concourant également à renforcer l'attractivité du département. Au-delà de ce développement des services aux personnes, c'est tout un programme d'animation locale des territoires et de lutte contre l'isolement qui pourrait être engagé (ex. spectacles en appartement pour les personnes âgées peu mobiles, réseaux d'entraide de proximité, location gratuite de logements par les personnes âgées en direction des jeunes contre échange de menus services, colocation de personnes âgées,...).

Par ailleurs, les retraités actifs s'impliquent dans la vie locale et nombreux sont ceux qui souhaitent être bénévoles au sein d'associations. Certains participants ont proposé de prendre en compte la valeur économique de ce bénévolat dans l'analyse économique du département. Parmi ces activités de bénévoles, la transmission des savoirs aux jeunes générations, voire l'échange de savoirs (ex. une heure de menuiserie contre une heure d'informatique) pourrait constituer un axe à développer à l'échelle départementale. Cet échange pourrait par exemple donner davantage d'appétence aux jeunes vis-à-vis des métiers « manuels ». Tout du moins, l'exercice occasionnel de ce type d'activités peut favoriser un apprentissage du respect des règles par les jeunes car les erreurs sont immédiatement visibles.

**Prochaine réunion le 26 février à 9h.**